



ACTUALITÉ

INTERNATIONAL

SPORTS

ARGENT

VIDÉOS

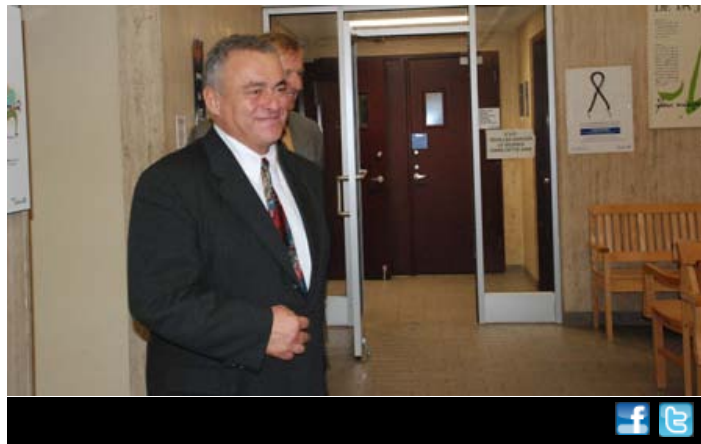
MONTPO

JUDICIAIRE

Sept-Îles L'ex-chef de police acquitté

Première publication 20 décembre 2010 à 10h33

Mise à jour : 20 décembre 2010 à 14h53



J'aime 4 personnes aiment ça. Soyez le premier parmi vos amis.

Par TVA Nouvelles

L'ex-directeur du poste de la Sûreté du Québec à Sept-Îles, Renaud Ringuette, a été acquitté de fraude et d'abus de confiance au Palais de justice de Sept-Îles.

Le juge a conclu qu'il demeurait un doute raisonnable sur l'intention de l'accusé de trahir la confiance du public.

Mais le magistrat a eu des mots très durs envers l'ex-chef de police, indiquant qu'il ne croyait pas sa version des faits et que Ringuette a commis une faute administrative et déontologique.

La Couronne reprochait à Ringuette d'avoir remis en circulation une arme à feu de calibre .22 offerte par un citoyen en novembre 2006. Selon les règles, l'arme aurait dû être détruite.

Ringuette, 57 ans, s'est défendu d'avoir manqué aux procédures habituelles de désistement des armes à feu, en affirmant qu'il voulait simplement réparer l'arme pour la donner à un citoyen, en échange d'un don à un organisme de bienfaisance.

Le juge a fait savoir que Ringuette n'aurait jamais dû intervenir dans la cession d'une arme à feu. Il a aussi indiqué que l'ex-chef de police semblait nerveux et hésitant pendant son témoignage et que sa version était peu crédible.

Le juge a entre autres souligné que Ringuette a envoyé le chèque à l'organisme de bienfaisance deux ans seulement après avoir récupéré l'arme, alors qu'il faisait déjà l'objet d'une enquête interne.

Dans cette section

Montréal-Nord
Accusé d'avoir
assassiné sa coloc

Jimmy Kébreau
Sentence attendue
contre un policier de
la SQ

Aide au suicide
La Cour d'appel
confirme
l'acquiescement de
Stéphane Dufour

Agresion à la
machette
Un jury déclare
Pouliot coupable

Sommet du G20
Des accusations
contre un policier
de Toronto

Cafouillage d'une
opération policière
Six accusés libérés

-3°C Montréal
Changer la ville



Accélérez votre magasinage des fêtes

BUREAU
EN GROSObtenez davantage avec un
PC doté d'un processeur
Intel® Pentium®

rien de plus simple.™

Cliquez ici pour utiliser notre Guide d'achat du PC

599,84 \$



Voir les économies des fêtes >

TVA nouvelles sur Facebook

Les manchettes

Les plus populaires

Ancien colonel des Forces canadiennes
L'épouse de Russell Williams demande le
divorce

Paris
Lady Gaga sans pantalon

Tournée mondiale en 2011
Janet Jackson à Montréal ?

Îles-de-la-Madeleine
«C'est encore la tempête»

Mannequin québécoise
Le conte de fée d'Irina

Des offres de
50% à 90% de rabais
sur des restaurants et bien plus



tuango

Inscrivez-vous!

Maintenant il reste à savoir si le comité de discipline aura le courage de l'accuser en discipline (comme qu'ils ont l'habitude et l'empressement de faire lorsqu'il s'agit d'autres policiers) ou il bénéficiera d'un autre traitement de faveur par ce qu'il est un ami officier...

Facebook Twitter Envoyer Imprimer

RSS - Toutes les nouvelles »

Toutes les nouvelles judiciaires »
Toutes les nouvelles »